

RAPPORT N° : 26/00206 REPORT

DEMANDEUR : **Centre National de Réception des Véhicules**
APPLICANT Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot
91310 MONTLHÉRY
FRANCE

OBJET : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception
SUBJECT par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE
2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the
requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur : **RENAULT S.A.S.**
Manufacturer

Marque : **RENAULT**
Make

MONTLHÉRY, 24/04/2026

L'ingénieur divisionnaire
de l'industrie et des mines



Pierre BOURDETTE

Patrick ROUSSET
Responsable de service
Department manager

NB : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport d'essais.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of these tests. This test report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Tests results are only available for the material submitted to tests or material identified in the present test report.

Seule la version française fait foi / *Only the french version is the authentic text.*

Union Technique de l'Automobile, du Motocycle et du Cycle
Société par actions simplifiée au capital de 7 800 000 euros
Autodrome de Linas-Montlhéry BP20212 - 91311 Montlhéry Cedex France

PV.HCC.016 Rev00

TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry – Code APE 7120 B
Centre d'essais de Mortefontaine Route du golf - 60128 Mortefontaine France

Ce document comporte 3 page(s) / *This document contains 3 page(s)*



A. Bref aperçu et conclusions principales - *Quick overview and main conclusions*

Les procédures ISC sous la responsabilité du constructeur sont en cours. Le détail des résultats d'essais communiqués par le constructeur est synthétisé en partie B de ce rapport. Concernant les procédures ISC 2025 sous responsabilité de l'Autorité, conformément aux exigences de l'Annexe II du Règlement UE 2023/443, les véhicules de deux familles ISC du constructeur ont été soumis aux essais de Type 1 (WLTC) et Type 1a (RDE).

Les résultats des essais effectués sur les 6 véhicules sont conformes aux exigences réglementaires.

The ISC procedures under the responsibility of the manufacturer are in progress. The detail of the test results communicated by the manufacturer is summarised in part B of this report. Regarding the 2025 ISC procedures under the responsibility of the Authority, in accordance with the requirements of Annex II of Regulation EU 2023/443, the vehicles of two ISC families of the manufacturer have been submitted to Type 1 (WLTC) and Type 1a (RDE) tests.

The results of the tests performed on the 6 vehicles comply with regulatory requirements.

B. Activités ISC menées par le constructeur au cours de l'année précédente - *ISC activities performed by the manufacturer in the previous year:*

Collecte des informations par le constructeur - *Information gathering by manufacturer*

Les procédures ISC du constructeur sont basées sur les volumes de ventes annuelles par famille ISC supérieurs à 5000 unités dans l'Union Européenne pour la période ISC de référence (le volume annuel le plus élevé déterminant le nombre de procédures statistiques à initier).

The manufacturer's ISC procedures are based on annual sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union for the reference period (the greatest annual volume defining the number of statistical procedures to be initiated).

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - *ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)*

État d'avancement des procédures d'essais des familles ISC (partie B) déclarées en 2025 :

Status of ISC family testing procedures (part B) declared in 2025 :

2-VF1-D9 :

Période ISC de référence : 2019 – 2021

ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
02/12/2020	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 363944943	12/09/2019	23 744	0,116	0,062	0,070	0,0006	2,20 ^e 09
02/12/2020	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 464563063	10/12/2019	31 894	0,103	0,051	0,059	0,0006	2,47 ^e 08
04/07/2021	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 964896648	30/01/2020	19 429	0,012	0,034	0,040	0,0002	3,96 ^e 08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 2021 – 2023

ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
01/03/2022	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 566325260	28/04/2021	24 031	0,061	0,059	0,069	0,0007	2,37 ^e 11
23/06/2022	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 165994504	28/04/2021	25 881	0,290	0,041	0,048	0,0004	2,35 ^e 10
28/06/2022	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 466332538	15/04/2021	19 558	0,016	0,047	0,051	0,0002	7,22 ^e 10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans
ISC reference period : end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
21/05/2025	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 765927440	24/03/2021	61 400	0,150	0,050	0,058	0,0006	1,20°8
26/11/2025	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 766421374	21/06/2021	56 296	0,155	0,067	0,085	0,0005	0,01°08
-	-	-		-	-	-	-	-	-

Résultats d'essais incomplets. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Incomplete test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D12 :

Période ISC de référence : 2019 – 2020

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
08/12/2020	X82 (TRAFIC 3)	VF1FL000 864114233	25/10/2019	24 381	0,010	0,071	0,074	0,0010	1,39°8
08/02/2022	X82 (TRAFIC 3)	VF1FL000 364074837	14/11/2019	42 365	0,087	0,042	0,050	0,0004	3,14°8
15/11/2022	X82 (TRAFIC 3)	VF1FL000 964996500	20/04/2020	58 220	0,039	0,039	0,045	0,0001	6,37°9

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence : 2021 – 2022

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
13/03/2024	X82 (TRAFIC 3)	VF1FL000 266926261	13/07/2021	62 764	0,065	0,039	0,045	0,0004	5,30°7
26/03/2024	X82 (TRAFIC 3)	VF1FL000 766100070	21/01/2021	70 826	0,619	0,619	0,086	0,0014	1,40°9
11/04/2024	X82 (TRAFIC 3)	VF1FL0000 67172500	11/06/2021	69 977	0,144	0,144	0,051	0,0004	9,20°7

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans
ISC reference period : end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
04/06/2024	X82 (TRAFIC 3)	VF1FL000 764162354	25/11/2019	74 251	0,020	0,061	0,063	0,0004	1,70 ^e 8
05/06/2024				74 275	0,019	0,060	0,063	0,0003	1,50 ^e 8
01/10/2024	X82 (TRAFIC 3)	VF1FL000 766926448	10/11/2021	69 659	0,056	0,040	0,046	0,0004	4,40 ^e 9
27/06/2025	X82 (TRAFIC 3)	VF1FL000 966100037	11/12/2020	54 492	0,050	0,030	0,039	0,0006	2,70 ^e 11

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF1-D13 :

Période ISC de référence : 2019 – 2020
ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
10/12/2020	X62 (MASTER 3)	VF1MA000 263213553	09/09/2019	30 475	0,048	0,087	0,107	0,0007	1,90 ^e 11
13/07/2021	X62 (MASTER 3)	VF1MA000 963820971	23/10/2019	42 943	0,096	0,134	0,194	0,0006	5,16 ^e 10
07/12/2021	X62 (MASTER 3)	VF1MA000 063845998	10/12/2019	18 067	0,081	0,088	0,099	0,0004	1,43 ^e 8
01/03/2022	X62 (MASTER 3)	VF1MA000 364163126	25/11/2019	41 954	0,111	0,082	0,096	0,0002	4,14 ^e 10
01/03/2022	X62 (MASTER 3)	VF1MA000 363820979	14/11/2019	37 969	0,086	0,077	0,088	0,0005	1,35 ^e 11

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure. The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.

Période ISC de référence : 2021 – 2022
ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
30/01/2024	X62 (MASTER 3)	VF1MA000 X68645228	18/01/2022	22 124	0,082	0,090	0,102	0,0002	5,36 ^e 10
31/01/2024				22 148	0,052	0,099	0,110	0,0002	6,60 ^e 10
13/02/2024	X62 (MASTER 3)	VF1MA000 067009570	09/06/2021	53 503	0,130	0,065	0,082	0,0003	4,10 ^e 10
14/02/2024				53 527	0,114	0,075	0,090	0,0002	4,40 ^e 10
13/02/2024	X62 (MASTER 3)	VF1MA000 167009559	21/07/2021	77 668	0,182	0,069	0,086	0,0006	8,10^e11
14/02/2024				77 691	0,122	0,067	0,080	0,0006	8,80^e11
18/04/2024	X62 (MASTER 3)	VF1MA000 767248520	19/03/2021	77 681	0,123	0,069	0,080	0,0005	7,00 ^e 10
19/04/2024				77 704	0,136	0,081	0,095	0,0005	7,00 ^e 10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC. Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé, la procédure statistique a été incrémentée conformément à la réglementation.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure. The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded, the statistical procedure has been incremented in accordance with the regulation.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans
ISC reference period: end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
16/07/2024	X62 (MASTER 3)	VF1MA000 266545572	17/12/2020	57 497	0,087	0,074	0,086	0,0005	2,20 ^e 10
17/07/2024				57 520	0,086	0,092	0,104	0,0002	2,70 ^e 10
25/09/2024	X62 (MASTER 3)	VF1MA000 667248590	18/03/2021	75 370	0,086	0,082	0,093	0,0003	2,60 ^e 10
04/03/2025	X62 (MASTER 3)	VF1MB000 164113600	05/02/2020	16 147	0,103	0,083	0,100	0,0003	4,00 ^e 11

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.



2-VF1-D15 :

Période ISC de référence : 2019 – 2020
ISC reference period

Lot 1

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
09/02/2021	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 064722220	21/04/2020	26 472	0,037	0,052	0,068	0,0001	1,97°09
23/02/2021	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 363536628	13/09/2019	29 707	0,028	0,045	0,054	0,0011	3,30°09
12/05/2021	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 663148292	20/09/2019	47 113	0,022	0,040	0,048	0,0007	2,60°08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.
The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
26/05/2021	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 264598421	19/12/2019	22 360	0,029	0,044	0,051	0,0006	3,85°07
22/07/2021	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD40 165573212	30/09/2021	27 010	0,019	0,017	0,052	0,0001	8,47°09
29/10/2021	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD40 163125158	09/06/2019	34 527	0,019	0,038	0,046	0,0007	1,30°08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.
The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 2021 – 2022
ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
15/02/2023 (mode Eco)	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD40 566778736	14/07/2021	39 712	0,021	0,048	0,011	0,0013	4,80°07
16/02/2023 (mode Normal)				39 735	0,035	0,042	0,011	0,0007	4,00°07
26/04/2023	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 966549405	07/04/2021	45 827	0,034	0,033	0,040	0,0007	5,30°09
10/05/2023	XFB (MEGANE 4)	VF1RFB00 X65201738	06/08/2021	25 926	0,027	0,026	0,033	0,0007	2,10°10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans
ISC reference period: end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
24/09/2025	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 265738168	27/04/2021	66 368	0,037	0,073	0,079	0,0010	8,30°08
29/04/2025	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 864035878	30/07/2020	66 009	0,050	0,042	0,048	0,0006	9,30°08
-	-	-		-	-	-	-	-	-

Résultats d'essais incomplets. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Incomplete test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned

2-VF1-D19 :

Période ISC de référence : 2020 - 2021

ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
16/12/2020	XFB (MEGANE 4)	VF1RFB00 067149850	17/05/2021	18 944	0,021	0,017	0,039	0,0005	7,69 ^e 10
29/03/2022	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 066663738	01/02/2021	22 146	0,033	0,013	0,035	0,0003	2,67 ^e 10
29/03/2022	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 066496460	09/03/2021	23 911	0,022	0,009	0,025	0,0003	4,21 ^e 10

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 2022 - 2023

ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
12/04/2023	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD201 68817166	05/04/2022	17 859	0,035	0,023	0,042	0,0003	2,80 ^e 09
20/09/2023	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD202 68888571	18/03/2022	17 270	0,029	0,015	0,035	0,0005	1,40 ^e 10
19/10/2023	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD403 69333684	29/03/2022	33 900	0,063	0,016	0,040	0,0006	4,50 ^e 11

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period: end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
17/12/2025	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 768368642	26/01/2022	59 010	0,064	0,033	0,071	0,0003	1,10 ^e 10
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Résultats d'essais incomplets. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Incomplete test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned

2-VF1-D20 :

Période ISC de référence : 2021 – 2022
ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
26/04/2023	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 968163233	11/10/2021	30 806	0,034	0,016	0,040	0,0001	6,00 ^e 11
05/05/2023	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 668163237	28/09/2021	20 925	0,035	0,015	0,043	0,0001	2,20 ^e 09
12/07/2023	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 968368373	23/03/2022	32 563	0,049	0,006	0,034	0,0002	5,30 ^e 08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 2023 – 2024
ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
04/03/2025	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 570614867	27/04/2023	35 583	0,049	0,023	0,049	0,0002	4,90 ^e 09
18/03/2025	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 070614873	27/04/2023	33 221	0,130	0,044	0,105	0,0001	4,40 ^e 09
01/07/2025	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 070642933	08/06/2023	45 799	0,056	0,037	0,069	0,0002	1,40 ^e 09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans
ISC reference period: end of production + 5 years

Suite à l'accord de l'Autorité de réception, aucun essai supplémentaire n'a été effectué.
Following the agreement of the receiving authority, no additional test was carried out.

2-VF1-D22 :

Période ISC de référence : 2020 – 2021

ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
30/03/2024	XZG (KOLEOS 2)	VF1RZG00 367362246	05/10/2021	47 920	0,051	0,032	0,064	0,0002	7,50°09
31/03/2024				48 004	0,060	0,032	0,064	0,0002	8,10°09
03/04/2024	XZG (KOLEOS 2)	VF1RZG00 067362303	06/10/2021	57 285	0,026	0,039	0,063	0,0002	2,86°09
04/04/2024				57 369	0,030	0,037	0,062	0,0002	3,00°09
10/09/2024	XZG (KOLEOS 2)	VF1RFC00 967225944	18/06/2021	53 400	0,054	0,026	0,049	0,0004	2,70°09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period: end of production + 5 years

Suite à l'accord de l'Autorité de réception, aucun essai supplémentaire n'a été effectué.

Following the agreement of the receiving authority, no additional test was carried out.

2-VF1-D23 :

Période ISC de référence : 2021 – 2022

ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
05/03/2024	X82 (TRAFIC 3)	VF1JL000 867108487	02/06/2021	78 216	0,228	0,047	0,104	0,0002	3,10 ^e 09
27/03/2024	X82 (TRAFIC 3)	VF1JL000 567108463	02/06/2021	73 410	0,119	0,027	0,068	0,0002	8,60 ^e 10
23/04/2024	X82 (TRAFIC 3)	VF1JL000 267108453	02/06/2021	55 756	0,050	0,042	0,078	0,0003	2,70 ^e 08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period: end of production + 5 years

Suite à l'accord de l'Autorité de réception, aucun essai supplémentaire n'a été effectué.

Following the agreement of the receiving authority, no additional test was carried out.

2-VF1-D26 :

Période ISC de référence : 2021 – 2022
ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
05/03/2024	X82 (TRAFIC 3)	VF1JL000 670360913	29/12/2022	19 291	0,018	0,023	0,027	0,0001	2,20 ^e 10
13/03/2024	X82 (TRAFIC 3)	VF1FL000 969356788	27/05/2022	48 702	0,032	0,029	0,033	0,0001	3,50 ^e 10
11/03/2025	X82 (TRAFIC 3)	VF1FL000 170437838	20/12/2022	25 691	0,020	0,023	0,030	0,0001	6,90 ^e 09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 2023 - 2024
ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
17/06/2025	X82 (TRAFIC 3)	VF1FL000 170835759	25/05/2023	64 845	0,080	0,045	0,070	0,0001	1,50 ^e 10
03/09/2025	X82 (TRAFIC 3)	VF1FL000 170396952	20/12/2023	18 547	0,018	0,020	0,024	0,0001	6,60 ^e 09
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Résultats d'essais incomplets. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Incomplete test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans
ISC reference period: end of production + 5 years

Suite à l'accord de l'Autorité de réception, aucun essai supplémentaire n'a été effectué.

Following the agreement of the receiving authority, no additional test was carried out.

2-VF1-D28 :

Période ISC de référence : 2022 – 2023

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
16/01/2024	XFB (MEGANE 4)	VF1RFB00 370032807	20/12/2022	22 794	0,023	0,013	0,021	0,0005	3,20°10
17/01/2024				22 845	0,025	0,012	0,028	0,0003	7,40°09
19/03/2024	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 870090060	06/12/2022	16 817	0,174	0,012	0,017	0,0004	5,90°09
28/01/2025	XFB (MEGANE 4)	VF1RFB00 271208398	22/05/2023	25 013	0,290	0,012	0,022	0,0001	3,00°09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 2024 – 2025

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
09/02/2025	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD40 271874774	12/07/2023	31 836	0,025	0,013	0,019	0,0001	3,50°09
10/02/2025	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD40 971874769	07/12/2023	52 652	0,034	0,011	0,017	0,0001	5,10°09
13/11/2025	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD40 072534193	24/04/2025	35 908	0,020	0,024	0,030	0,0001	1,20°11

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

2-VF1-D30 :

Période ISC de référence : 2023 - 2024

ISC reference period

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

Période ISC de référence : 2025 - 2026

ISC reference period

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Tests results not communicated. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

2-VF1-D32 :

Période ISC de référence : 2023 – 2024

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC + NOx (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
10/04/2025	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 X72789520	25/04/2024	17 937	0,032	0,011	0,017	0,0003	2,50°09
24/06/2025	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 672645995	13/03/2024	24 804	0,056	0,013	0,019	0,0002	8,30°08
08/07/2025	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 272360629	02/02/2024	28 653	0,045	0,016	0,021	0,0001	1,60°08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period: end of production + 5 years

Suite à l'accord de l'Autorité de réception, aucun essai supplémentaire n'a été effectué.

Following the agreement of the receiving authority, no additional test was carried out.

2-VF1-E12 :

Période ISC de référence : 2019 – 2020

ISC reference period

Lot 1

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
29/09/2020	XFB (MEGANE 4)	VF1RFB00 863955443	17/09/2019	17 403	0,239	0,013	0,018	0,015	0,0009	1,63°10
06/10/2020	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 064078126	24/09/2019	29 948	0,142	0,019	0,017	0,015	0,0002	5,90°09
01/12/2020	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 563690912	09/08/2019	21 379	0,104	0,017	0,017	0,015	0,0006	8,89°09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Lot 2

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
26/02/2021	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 264396430	15/11/2019	18 064	0,137	0,013	0,013	0,012	0,0002	1,21°10
04/05/2021	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 863956053	04/12/2019	15 956	0,139	0,012	0,016	0,014	0,0005	1,59°10
04/05/2021	XFB (MEGANE 4)	VF1RFB00 363494104	10/07/2019	29 400	0,353	0,012	0,019	0,016	0,0001	9,46°09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 2021 – 2022
ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
14/09/2022	XFB (MEGANE 4)	VF1RFB00 064353064	02/07/2020	30 109	0,250	0,011	0,017	0,016	0,0003	4,40°09
09/02/2023 (mode Neutre)	XFB (MEGANE 4)	VF1RFB00 X65901260	12/05/2021	22 203	0,095	0,011	0,017	0,013	0,0002	4,60°09
08/02/2023 (mode Eco)				22 226	0,067	0,012	0,012	0,010	0,0003	2,30°09
25/04/2023	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 966203158	25/03/2021	20 230	0,101	0,022	0,015	0,014	0,0001	4,90°09

Essais en cours. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.
Tests in progress. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans
ISC reference period: end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
26/03/2025	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 X65052671	13/07/2020	63 326	0,204	0,015	0,017	0,014	0,0003	9,90°08
18/09/2025	XFB (MEGANE 4)	VF1RFB00 363263381	27/06/2019	45 279	0,258	0,016	0,020	0,017	0,0003	1,80°09
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Résultats d'essais incomplets. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.
Incomplete test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned

2-VF1-E14 :

Période ISC de référence : 2018 - 2019

ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
07/09/2021	X07 (TWINGO 3)	VF1AH000 564319164	31/10/2019	16 065	0,264	0,021	0,024	0,022	-	-
26/07/2022	X07 (TWINGO 3)	VF1AH0000 64171456	20/11/2019	24 405	0,405	0,018	0,039	0,031	-	-
22/11/2022	X07 (TWINGO 3)	VF1AH000 463799283	23/08/2019	34 167	0,599	0,019	0,031	0,026	-	-

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period: end of production + 5 years

Suite à l'accord de l'Autorité de réception, aucun essai supplémentaire n'a été effectué.

Following the agreement of the receiving authority, no additional test was carried out.

2-VF1-E15 :

Période ISC de référence : 2019 - 2020

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
09/02/2021	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 363861348	11/12/2019	19 439	0,302	0,015	0,031	0,029	-	-
23/03/2021	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 564929143	24/01/2020	16 725	0,295	0,012	0,027	0,025	-	-
18/05/ 2021	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 264929150	24/01/2020	31 730	0,259	0,011	0,011	0,009	-	-

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period: end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
01/10/2025	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 065944644	08/04/2021	45 337	0,263	0,014	0,025	0,021	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Résultats d'essais incomplets. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Incomplete test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned

2-VF1-E16 :

Période ISC de référence : 09/2019 – 08/2021

ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
28/10/2020	X07 (TWINGO 3)	VF1AH000 564090372	12/09/2019	17 837	0,220	0,017	0,031	0,030	-	-
01/12/2020	X07 (TWINGO 3)	VF1AH000 163854899	29/11/2019	19 398	0,269	0,017	0,018	0,017	-	-
15/12/2020	X07 (TWINGO 3)	VF1AH000 463854900	20/08/2019	19 002	0,390	0,018	0,032	0,031	-	-

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period: end of production + 5 years

Suite à l'accord de l'Autorité de réception, aucun essai supplémentaire n'a été effectué.

Following the agreement of the receiving authority, no additional test was carried out.

2-VF1-E18 :

Période ISC de référence : 09/2019 – 08/2021

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
04/10/2022 (E10)	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 962919818	27/09/2019	83 502	0,819	0,032	0,063	0,055	-	-
05/10/2022 (GPL)				83 600	1,367	0,018	0,059	0,050	-	-
05/10/2022	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 062899636	21/05/2019	75 517	0,068	0,026	0,039	0,035	-	-
06/10/2022				75 591	0,071	0,016	0,040	0,036	-	-
01/05/2024	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 763224327	14/06/2019	64355	0,791	0,033	0,029	0,024	-	-
03/05/2024				64452	0,663	0,021	0,031	0,024	-	-
04/11/2025	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 463610249	29/11/2019	57 259	0,806	0,031	0,048	0,043	-	-
05/11/2025				57 287	0,849	0,016	0,049	0,042	-	-

Le seuil réglementaire d'au moins un des polluants et d'au moins un des véhicules a été dépassé. Les essais doivent être poursuivis sur d'autres véhicules afin de respecter la règle statistique. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

The regulatory threshold of at least one of the pollutants and of at least one of the vehicles has been exceeded. The tests must be continued on other vehicles in order to comply with the statistical rules. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period: end of production + 5 years

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
05/11/2025	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 362900892	27/05/2019	90 315	0,436	0,029	0,031	0,028	-	-
05/11/2025				90 366	0,443	0,055	0,032	0,028	-	-
11/12/2025	XJD (DUSTER 2)	VF1HJD20 662492906	11/12/2025	62 853	0,494	0,032	0,029	0,025	-	-
12/12/2025				62 903	0,479	0,022	0,033	0,029	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Résultats d'essais incomplets. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Incomplete test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned



2-VF1-E26 :

Période ISC de référence : 2020 - 2021

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
15/06/2022	XJB (CAPTUR 2)	VF1RJB00 967509440	06/09/2019	17 508	0,231	0,002	0,011	0,010	-	-
22/11/2022	XFB (MEGANE 4)	VF1RFB00 264983216	30/06/2020	26 030	0,224	0,003	0,011	0,010	-	-
23/11/2022	XJB (CAPTUR 2)	VF1RJB00 767377519	13/05/2021	33 811	0,296	0,002	0,001	0,010	-	-
31/01/2024	XJB (CAPTUR 2)	VF1RJB00 866534531	26/05/2021	36 981	0,315	0,002	0,024	0,022	-	-

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 2022 - 2023

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
12/04/2023	XFB (MEGANE 4)	VF1RFB00 268377195	22/04/2022	17 714	0,188	0,004	0,014	0,012	-	-
08/02/2024	XFB (MEGANE 4)	VF1RFB00 768859144	15/03/2023	24 460	0,227	0,002	0,018	0,016	-	-
17/04/2024	XFB (MEGANE 4)	VF1RFB00 169335725	28/09/2022	48 842	0,203	0,003	0,011	0,010	-	-

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period: end of production + 5 years

Suite à l'accord de l'Autorité de réception, aucun essai supplémentaire n'a été effectué.

Following the agreement of the receiving authority, no additional test was carried out.

2-VF1-E27 :

Acte 2 (2018/1832)

Période ISC de référence : 2020 - 2021

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
20/07/2021	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 665358658	30/06/2020	16 246	0,225	0,002	0,021	0,019	-	-
28/09/2021	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 166029022	25/09/2020	19 102	0,210	0,002	0,016	0,015	-	-
25/01/2022	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 367242130	24/02/2021	16 061	0,163	0,002	0,019	0,018	-	-

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 2022 - 2023

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
01/03/2023	XJB (CAPTUR 2)	VF1RJB00 269539299	17/06/2022	20 818	0,201	0,002	0,012	0,010	-	-
04/04/2023	XJB (CAPTUR 2)	VF1RJB00 269285559	17/05/2022	19 612	0,185	0,003	0,011	0,010	-	-
09/11/2023	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 6UC346949	22/11/2022	16 436	0,241	0,003	0,011	0,010	-	-
22/03/2024	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 XUC356304	03/10/2022	36 757	0,290	0,002	0,011	0,009	-	-
22/05/2024	XJL (ARKANA)	VF1RJA00 068837513	07/06/2022	67 589	0,258	0,004	0,015	0,013	-	-
19/06/2024	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 0UC363245	02/03/2023	33 516	0,283	0,003	0,013	0,011	-	-
28/11/2024	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 8UC338058	08/11/2022	40 861	0,332	0,003	0,011	0,010	-	-

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.



Période ISC de référence : 2024 - 2025

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
01/04/2025	XJB (CAPTUR 2)	VF1RJB00 672313891	30/01/2024	16 643	0,266	0,002	0,014	0,012	-	-
24/06/2025	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 4UC454938	28/03/2024	60 651	0,367	0,003	0,016	0,013	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Résultats d'essais incomplets. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Incomplete test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned

Acte 3 (2023/443)

Période ISC de référence : 2023 - 2024

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
23/04/2025	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 XUC471761	02/05/2024	28 028	0,260	0,005	0,016	0,013	-	-
01/07/2025	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 0UC472577	06/06/2024	27 117	0,256	0,003	0,023	0,021	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Résultats d'essais incomplets. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Incomplete test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period: end of production + 5 years

Suite à l'accord de l'Autorité de réception, aucun essai supplémentaire n'a été effectué.

Following the agreement of the receiving authority, no additional test was carried out.

2-VF1-E32 :

Période ISC de référence : 2023 – 2024

ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
13/02/2024	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 870639374	22/02/2023	22 033	0,382	0,010	0,014	0,009	0,0004	4,08°09
24/09/2024	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 X70918714	07/09/2023	16 603	0,285	0,008	0,012	0,009	0,0001	1,40°09
01/10/2024	XJA (CLIO 5)	VF1RJA00 570932231	22/05/2023	16 297	0,395	0,009	0,013	0,010	0,0001	8,20°08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans

ISC reference period: end of production + 5 years

Suite à l'accord de l'Autorité de réception, aucun essai supplémentaire n'a été effectué.

Following the agreement of the receiving authority, no additional test was carried out.

2-VF1-E33 :

Période ISC de référence : 2020 - 2021

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
23/06/2022	XZG (KOLEOS II)	VF1RZG00 566353294	13/08/2021	16 841	0,145	0,012	0,007	0,005	0,0002	2,36°09
24/06/2022				16 888	0,137	0,012	0,007	0,009	0,0001	2,30°09
29/06/2022	XZG (KOLEOS II)	VF1RZG00 966353444	15/04/2021	23 849	0,180	0,015	0,008	0,006	0,0001	1,37°09
01/07/2022				23 895	0,172	0,013	0,009	0,007	0,0001	1,07°09
01/03/2023	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 065777946	09/03/2021	45 134	0,193	0,015	0,008	0,007	0,0003	5,40°08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 2022 - 2023

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
02/03/2023	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 169350476	07/04/2022	16 441	0,174	0,009	0,009	0,007	0,0002	1,28°09
07/02/2023	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 868343403	05/01/2022	19 702	0,196	0,013	0,009	0,007	0,0001	9,90°08
28/11/2023	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 069355216	21/07/2022	30 369	0,311	0,019	0,015	0,010	0,0002	1,70°09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure

Période ISC de référence : 2024 – 2025
ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
15/10/2025	XFA (SCENIC 4)	VF1RFA00 170825999	20/12/2023	23 174	0,229	0,016	0,013	0,009	0,0001	1,01*10
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Résultats d'essais incomplets. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.
Incomplete test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans
ISC reference period: end of production + 5 years

Suite à l'accord de l'Autorité de réception, aucun essai supplémentaire n'a été effectué.
Following the agreement of the receiving authority, no additional test was carried out.

2-VF1-E35 :

Période ISC de référence : 2020 - 2021

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
12/07/2022	XJB (CAPTUR 2)	VF1RJB00 666997378	22/02/2021	26 757	0,101	0,017	0,012	0,007	0,0001	8,58°08
12/10/2022	XJB (CAPTUR 2)	VF1RJB00 167225588	10/06/2021	36 671	0,129	0,009	0,008	0,006	0,0001	7,4°08
24/01/2023	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 467279330	26/11/2021	26 968	0,130	0,015	0,009	0,007	0,0001	1,20°09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 2022 - 2023

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
09/02/2023	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 2UC282084	10/03/2022	38 409	0,207	0,019	0,015	0,010	0,0001	1,60°09
04/04/2023	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 8UC285961	04/01/2022	31 409	0,118	0,016	0,008	0,006	0,0002	3,90°08
13/09/2023	XJB (CAPTUR 2)	VF1RJB00 069108606	06/05/2022	21 071	0,170	0,010	0,008	0,005	0,0001	1,70°09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 2024 - 2025
ISC reference period

Date d'essai <i>Test date</i>	Modèle <i>Model</i>	VIN	Date Immat. <i>Immat. date</i>	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
28/05/2025	XJB (CAPTUR 2)	VF1RJB00 X72416232	25/01/2024	25 830	0,153	0,013	0,008	0,006	0,0006	3,50°08
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Résultats d'essais incomplets. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.

Incomplete test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans
ISC reference period: end of production + 5 years

Suite à l'accord de l'Autorité de réception, aucun essai supplémentaire n'a été effectué.
Following the agreement of the receiving authority, no additional test was carried out.

2-VF1-E38 :

Acte 2 (2018/1832)

Période ISC de référence : 2021 - 2022

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
07/03/2023	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 XUC302355	05/05/2022	15 941	0,361	0,010	0,009	0,006	0,0001	1,40°09
12/07/2023	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 1UC310229	01/04/2022	41 685	0,313	0,018	0,009	0,005	0,0001	1,20°09
20/07/2023	XJB (CAPTUR 2)	VF1RJB00 769108635	04/05/2022	25 030	0,377	0,021	0,015	0,011	0,0001	3,60°08
14/11/2023	XJB (CAPTUR 2)	VF1RJB00 168460003	30/11/2021	33 706	0,300	0,019	0,015	0,011	0,0001	3,30°08

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : 2023 - 2024

ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
11/02/2025	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 XUC432295	17/05/2023	32 783	0,373	0,014	0,011	0,008	0,0001	1,9°09
12/02/2025	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 7UC456280	14/03/2024	22 908	0,365	0,013	0,018	0,014	0,0001	1,1°09
16/04/2025	XJB (CAPTUR 2)	VF1RJB00 772314810	01/03/2024	15 666	0,331	0,020	0,015	0,011	0,0002	1,7°09
23/04/2025	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 5UC440305	26/03/2024	18 991	0,393	0,017	0,015	0,011	0,0001	6,4°09

Les résultats d'essais communiqués et le nombre de véhicules prélevés permettent de prononcer la conformité de cette procédure ISC.

The test results communicated and the number of vehicles sampled allow to pronounce the conformity of this ISC procedure.

Période ISC de référence : fin de production + 5 ans
ISC reference period: end of production + 5 years

Résultats d'essais non communiqués. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.
Not communicated test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned

Acte 3 (2023/443)

Période ISC de référence : 2023 - 2024
ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
02/07/2025	XJL (ARKANA)	VF1RJL00 9UC472934	06/06/2024	16 890	0,317	0,016	0,013	0,009	0,0002	1,50°09
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Résultats d'essais incomplets. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.
Incomplete test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned

2-VF1-E41 :

Période ISC de référence : 2021 - 2022
ISC reference period

Date d'essai Test date	Modèle Model	VIN	Date Immat. Immat. date	km	CO (g/km)	NOx (g/km)	HC (g/km)	NMHC (g/km)	PM (g/km)	PN (#/km)
03/12/2025	XFK (KANGOO 3)	VF1RFK00 973738131	25/09/2024	34 650	0,168	0,008	0,015	0,012	0,0006	7,50°08
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Résultats d'essais incomplets. Le constructeur dispose de 12 mois à partir de l'ouverture de chaque procédure statistique pour finaliser les essais sur les véhicules concernés.
Incomplete test results. The manufacturer has 12 months from the opening of each statistical procedure to finalize the tests on the vehicles concerned

C. Activités ISC menées par les laboratoires accrédités ou les services techniques au cours de l'année précédente - ISC activities performed by accredited laboratories or technical services in the previous year :
Collecte des informations et évaluation des risques - Information gathering and risk assessment

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of tests)

Aucune information communiquée pour ce constructeur.
No information communicated for this manufacturer.

D. Activités ISC menées par l'autorité responsable de l'octroi de la réception par type - ISC activities performed by the granting type approval authority in the previous year:
Collecte des informations et évaluation des risques - Information gathering and risk assessment

La sélection des familles ISC à tester dans le cadre de la campagne 2024 a été basée sur les volumes de ventes par famille ISC supérieurs à 5000 unités dans l'Union Européenne en 2023.
The selection of the ISC families to be tested for the 2024 campaign was based on sales volumes per ISC family greater than 5,000 units in the European Union in 2023.

2-VF1-D9 : 0	2-VF1-E12 : 0
2-VF1-D12 : 0	2-VF1-E14 : 0
2-VF1-D13 : 0	2-VF1-E15 : 0
2-VF1-D15 : 0	2-VF1-E16 : 0
2-VF1-D19 : 0	2-VF1-E18 : 0
2-VF1-D20 : 390	2-VF1-E26 : 3 876
2-VF1-D22 : 0	2-VF1-E27 : 11 220
2-VF1-D23 : 0	2-VF1-E32 : 136
2-VF1-D26 : 98 548	2-VF1-E33 : 11 434
2-VF1-D27 : 415	2-VF1-E34 : 310
2-VF1-D28 : 33 660	2-VF1-E35 : 9 170
2-VF1-D30 : 22 713	2-VF1-E38 : 32 535
2-VF1-D32 : 17 676	2-VF1-E41 : 10 692

Contrôles ISC (comprenant la planification et la sélection des familles soumises aux essais, ainsi que les résultats finaux des essais) - ISC testing (including planning and selection of families tested, and final results of test)

Les familles ISC suivantes ont été sélectionnées dans le cadre des procédures d'essais ISC 2025 :
The following ISC families have been selected as part of the ISC 2025 testing procedures:

2-VF1-D28 :
Accepté (voir rapport 26/00205 en annexe)
Pass (see report 26/00205 in annex)

2-VF1-E38 :
Accepté (voir rapport 26/00060 en annexe)
Pass (see report 26/00060 in annex)

Enquêtes approfondies - Detailed investigations

Aucune enquête n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2025.
No investigation was launched during the ISC 2025 test campaign.

Mesures correctives - Remedial measures

Aucune mesure corrective n'a été lancée lors de la campagne d'essais ISC 2025.
No corrective action was launched during the ISC 2025 test campaign.

E. Évaluation de la diminution annuelle escomptée des émissions résultant des mesures correctives ISC -
Assessment of the yearly expected emissions decrease due to any ISC remedial measures

Pas d'information communiquée
No information communicated

F. Enseignements tirés (y compris en matière de performance des instruments utilisés) - Lessons Learned
(including for performance of instruments used)

Pas d'information communiquée
No information communicated

G. Rapport concernant d'autres essais non valides - Report of other invalid tests

Pas d'information communiquée
No information communicated



RAPPORT N° : 26/00060
REPORT

DEMANDEUR : **Centre National de Réception des Véhicules**
APPLICANT Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot
91310 MONTLHÉRY
FRANCE

OBJET : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception
SUBJECT par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE
2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the
requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS
VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	: RENAULT S.A.S.
Marque <i>Make</i>	: RENAULT (CAPTUR)
Numéro de réception (RCE) <i>Type approval number (WVTA)</i>	: e2*2007/46*0684
Famille ISC <i>ISC family</i>	: 2-VF1-E38

MONTLHÉRY, 06/01/2026

Sébastien SAUVAGE

Leader homologation
Approval leader

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the materiel submitted to tests or materiel identified in the present report.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*



1. Date de l'essai - *Test date*

voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
see annex 1 "Details of test results"

2. Numéro unique du rapport ISC - *Unique Number of ISC Report*

26/00060

3. Date d'approbation par le représentant autorisé - *Date of approval by authorised representative*

06/01/2026

4. Date de transmission à la GTAA ou de chargement sur la plateforme électronique - *Date of transmission to GTAA or upload to Electronic Platform*

Date de transmission prévue / *planned transmission date* : 23/01/2026

5. Nom et adresse du constructeur - *Name and address of the manufacturer*

RENAULT S.A.S.
122-122 bis Avenue du General Leclerc
92100 Boulogne-Billancourt
FRANCE

6. Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC - Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

7. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *Model name of the vehicles included in the test plan*

CAPTUR (RJB)



8. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *List of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-VF1-E38

9. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *Numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE / WVTA : e2*2007/46*0684*22, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*21325*03

RCE / WVTA : e2*2007/46*0684*21, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*21325*03

RCE / WVTA : e2*2007/46*0684*21, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*21325*03

10. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *Details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

11. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *Period of time over which the sales information was collected*

01/2024 – 12/2024

12. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2023/443)

Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2023/443)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *Vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »

See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour le programme - *Test types and procedures used for the programme*

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2023/443

Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2023/443

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - *Geographical area(s) within which the manufacturer has collected information*

FRANCE (informations recueillies par CNRV pour la sélection des véhicules et par UTAC pour la vérification de la conformité des véhicules)

FRANCE (information collected by the CNRV concerning the vehicles selection and by UTAC concerning the control of the vehicle conformity)

Numéro de lot de l'échantillon et plan d'échantillonnage utilisé - *sample lot number and sampling plan used*

X véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2023/443
X vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2023/443

- 25/258
- 25/275
- 25/276

13. Résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans le programme (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *Identification of the vehicles included in the programme (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données d'essai pour les émissions à l'échappement - *Test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant d'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *Test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RJB00771445368	VF1RJB00X71334930	VF1RJB00571334866
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	22,5	22,6	22,7
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	46,4	46,3	46,1
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	0,2	0,1	1,1

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *Dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1464	1492	1492
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1485	1513	1513
f_0 (N)	78,7	80,6	80,6
f_1 (N/(km/h))	0,480	0,480	0,480
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03672	0,03680	0,03680

- Résultats de l'essai et calcul d'acceptation/refus - *Test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RJB00771445368	VF1RJB00X71334930	VF1RJB00571334866
TYPE 1 (WLTC)	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>
RDE	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données d'essai pour les émissions par évaporation - *Test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés
Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	RENAULT	RENAULT	RENAULT
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	CAPTUR	CAPTUR	CAPTUR
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-JBA1N1PDW5A_001-VF1-1	IP-JBA1N1PDW5A_001-VF1-1	IP-JBA1N1PDW5A_001-VF1-1
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RJB00771445368	VF1RJB00X71334930	VF1RJB00571334866
Numéro d'identification UTAC <i>UTAC number identification</i>	25/258	25/275	25/276
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>	allumage commandé <i>positive ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	automatique <i>automatic</i>	automatique <i>automatic</i>	automatique <i>automatic</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES
Type <i>Type</i>	ULG E10 EURO6 CERT	ULG E10 EURO6 CERT	ULG E10 EURO6 CERT
Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) <i>Density at 15°C (kg/dm3)</i>	0,7502	0,7502	0,7502
Teneur en soufre (mg/kg) <i>Sulphur content (mg/kg)</i>	< 3,0	< 3,0	< 3,0
Numéro de lot <i>Batch number</i>	PCC060166D	PCC060166D	PCC060166D



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1 TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Méthode de réglage du banc à rouleaux <i>Method of chassis dyno setting</i>	: parcours fixe <i>fixed run</i>
Dynamomètre en mode 2WD/4WD <i>Dynamometer in 2WD/4WD operation</i>	: 2WD
Fonctionnement de l'essieu non alimenté en mode 2WD <i>Operation of the non-powered axle in 2WD mode</i>	: oui <i>yes</i>
Mode de fonctionnement du dynamomètre <i>Dynamometer operation mode</i>	: oui <i>yes</i>
Mode décélération libre <i>Coastdown mode</i>	: non <i>no</i>

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	21/11/2025	20/11/2025	20/11/2025
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Hauteur au-dessus du sol du bord inférieur du ventilateur de refroidissement (cm) <i>Height of the lower edge above ground of cooling fan (cm)</i>	20	20	20
Position latérale du centre du ventilateur <i>Lateral position of fan centre</i>	dans l'axe médian du véhicule <i>in the vehicle centre-line</i>	dans l'axe médian du véhicule <i>in the vehicle centre-line</i>	dans l'axe médian du véhicule <i>in the vehicle centre-line</i>
Distance par rapport à l'avant du véhicule (cm) <i>Distance from the front of the vehicle (cm)</i>	20	30	30
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	64 201	30 277	41 240
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	22,5	22,6	22,7
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	46,4	46,3	46,1
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	0,2	0,1	1,1
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,77	0,86	0,77
Nombre(s) de sorties de cycle <i>Number(s) of cycle violations</i>	1	0	0

Masse d'essai du véhicule (kg)* <i>Test mass (kg)*</i>	1464	1492	1492
Masse d'inertie (kg)** <i>Inertia mass (kg)**</i>	1485	1513	1513
f_0 (N)*	78,7	80,6	80,6
f_1 (N/(km/h))*	0,480	0,480	0,480
f_2 (N/(km/h) ²)*	0,03672	0,03680	0,03680

* information récupérée sur le Certificat de Conformité du véhicule essayé

* *data retrieved from the Certificate of Conformity of the tested vehicle*

** calcul de la masse d'inertie par défaut suivant le point 2.5.1 de l'annexe B4 du règlement (ONU) 154R.

** *calculation of the inertia mass by default according to point 2.5.1 of Annex B4 of Regulation (UN) 154R.*

5. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI DE TYPE 1
EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

BANC / BENCH CE2		
Matériel <i>Equipment</i>	Marque <i>Brand</i>	Référence <i>Reference</i>
Baie d'analyse gaz dilués <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME0005
Ventilation <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
CVS	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre <i>Dynamometer</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#. 10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	408,55	16,28	11,74	12,99	-	0,59	0,01
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	408,6	16,3	11,7	13,0	-	0,59	0,01
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme <i>compliant</i>						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	348,10	16,50	12,14	16,28	-	0,47	0,02
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	348,1	16,5	12,1	16,3	-	0,47	0,02
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme <i>compliant</i>						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	483,07	16,13	11,71	15,08	-	0,45	0,02
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	483,1	16,1	11,7	24,1	-	0,45	0,02
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	1000	100	68	60	-	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme <i>compliant</i>						

7. ÉMISSION DE CO₂ MESURÉE (ETAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 (Low) (g/km)	Phase 2 (Medium) (g/km)	Phase 3 (High) (g/km)	Phase 4 (Extra High) (g/km)	Global (g/km)
N°1	168,44	128,74	109,80	137,34	131,22
N°2	166,23	125,32	112,26	136,51	130,72
N°3	180,87	130,16	113,53	138,71	134,81



8. FAMILLE RDE
RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille : 2-VF1-E38
Family reference

9. VALEURS CO2 DECLAREES SUR LE COC
DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) <i>CO₂ Emission (g/km)</i>	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Basse vitesse <i>Low</i>	168	170	170
Moyenne vitesse <i>Mid</i>	128	129	129
Haute vitesse <i>High</i>	113	114	114
Extra-haute vitesse <i>Extra-High</i>	141	142	142
Combinée <i>Combined</i>	133	134	134

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE
TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 <i>Vehicle N°1</i>	Véhicule N°2 <i>Vehicle N°2</i>	Véhicule N°3 <i>Vehicle N°3</i>
Date des essais <i>Date of tests</i>	07/11/2025	16/12/2025	12/12/2025
Lieu de l'essai <i>Place of tests</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>	Montlhéry, France <i>Montlhéry, France</i>
Démarrage à chaud <i>Hot start</i>	non <i>no</i>	non <i>no</i>	oui <i>yes</i>
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	64 013	30 337	41 265
Kilométrage à la fin de l'essai (km) <i>Odometer value at test end (km)</i>	64 096	30 418	41 346
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) <i>Artificial payload</i> (% deviation from the payload)	0	68	0
Corrélation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) <i>PEMS validation procedure</i> (carried out on tested vehicles)	non réalisée <i>not carried out</i>	non réalisée <i>not carried out</i>	non réalisée <i>not carried out</i>

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE

POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants <i>Pollutants emissions</i>		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain <i>Urban trip</i>	Valeurs mesurées m _{MRDE,u} <i>Measured values</i>	26,1	540,8	0,02	29,7	407,4	0,35	23,4	206,8	0,08
	Facteur d'évaluation RF _u <i>Evaluation factor</i>	1,0000			0,7801			0,9065		
	Valeurs calculées M _{MRDE,u} <i>Calculated values</i>	26,1	540,8	0,02	23,2	317,8	0,28	21,2	187,5	0,07
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	26,1	540,8	0,02	23,2	317,8	0,28	21,2	187,5	0,07
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,43	-	0,01	0,39	-	0,05	0,35	-	0,01
Parcours total <i>Total trip</i>	Valeurs mesurées m _{MRDE,t} <i>Measured values</i>	14,9	500,6	0,05	19,9	360,1	0,32	13,0	311,9	0,08
	Facteur d'évaluation RF _t <i>Evaluation factor</i>	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées M _{MRDE,t} <i>Calculated values</i>	14,9	500,6	0,05	19,9	360,1	0,32	13,0	311,9	0,08
	Facteurs de régénération (Ki) <i>Regeneration factors (Ki)</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	14,9	500,6	0,05	19,9	360,1	0,32	13,0	311,9	0,08
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	0,25	-	0,01	0,33	-	0,05	0,22	-	0,01
Valeurs limites <i>Limit values</i>	Limites Euro 6 applicables <i>Applicable Euro 6 limits</i>	60	1000	6,0	60	1000	6,0	60	1000	6,0
	Facteurs de conformité <i>Conformity factors</i>	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5
	Limites d'émissions à ne pas dépasser <i>Not to exceed limits</i>	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0	85,8	-	9,0
Résultat final <i>Final result</i>		conforme <i>compliant</i>			conforme <i>compliant</i>			conforme <i>compliant</i>		

12. ÉMISSION DE CO2 MESUREE - RDE MESURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	162,40	125,45	135,76	141,56
N°2	191,88	128,91	152,49	158,15
N°3	181,72	122,41	131,35	145,96

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Regulatory limits</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min:s)</i>		92	95	97	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		82,92	82,53	82,72	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		8,64	11,27	13,26	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%)</i> (and typical km-distance)	Urbain <i>Urban</i>	34,30	35,27	34,98	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	32,40	34,93	33,60	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	33,30	29,80	31,41	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	30,51	29,31	28,19	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	77,68	78,80	78,36	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	108,87	111,65	108,27	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		12:13	11:43	12:01	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		176,0	168,9	169,9	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		23	7	7	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		11,44	9,32	10,18	0°C (-7°C ; 0°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		13,71	11,69	11,88	30°C (30°C ; 35°C)

V*Apos_95% (m²/s³)		Urbain <i>Urban</i>	Rural <i>Rural</i>	Voie rapide <i>Motorway</i>
N°1	Résultats	9,780	16,508	13,935
	Limites Max.	18,590	24,730	27,044
N°2	Résultats	8,741	19,167	16,618
	Limites Max	18,427	24,813	27,251
N°3	Résultats	9,061	15,580	17,157
	Limites Max	18,274	24,780	27,000

RPA (m ² /s ²)		Urbain <i>Urban</i>	Rural <i>Rural</i>	Voie rapide <i>Motorway</i>
N°1	Résultats	0,198	0,091	0,074
	Limites Min.	0,127	0,051	0,025
N°2	Résultats	0,178	0,080	0,080
	Limites Min.	0,129	0,049	0,025
N°3	Résultats	0,190	0,072	0,068
	Limites Min.	0,130	0,050	0,025

14. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI RDE *EQUIPMENT USED FOR RDE TEST*

Véhicule <i>Vehicle</i>	PN (AVL)	Débimètre <i>Exhaust flowmeter</i> (AVL)	Analyseur de gaz <i>Gaz analyser</i> (AVL)
N°1	EMI0125	DEG0073	ANA0144
N°2	EMI0144	DEG0074	ANA0150
N°3	EMI0144	DEG0074	ANA0150

15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS *CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS*

Sans objet
Not applicable

Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Ayvens
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	2 rue Hélène Boucher 91380 Chilly Mazarin
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	Non
Taxi ?	Non
Véhicule de livraison ?	Non
Compétition / sports automobiles ?	Non
Voiture de location ?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non



De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	Ne sais pas
% autoroute	
% hors agglomération	
% agglomération	
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui

TEMSYS SAS
28 allée d'Aquitaine
92000 NANTERRE
RCS Nanterre 551 867 696



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	31/10/2025
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			63 968 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			22/08/2023
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxxx45368
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CAPTUR
Code du moteur :		x		H5H
Cylindrée [l] :		x		1.332
Puissance du moteur (kW) :		x		116
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/55R18
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCC060166D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237610157V N° Cal. : 63 72 B2 ED
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Ayvens
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	2 rue Hélène Boucher 91380 Chilly Mazarin
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	Non
Taxi ?	Non
Véhicule de livraison ?	Non
Compétition / sports automobiles ?	Non
Voiture de location ?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non



De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	Ne sais pas
% autoroute	
% hors agglomération	
% agglomération	
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui

TEMSYS SAS
28 allée d'Aquitaine
92000 NANTERRE
RCS Nanterre 551 867 696



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	17/11/2025
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			30 213 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			09/06/2023
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxxx34930
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CAPTUR
Code du moteur :		x		H5H
Cylindrée [l] :		x		1.332
Puissance du moteur (kW) :		x		116
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/55R18
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCC060166D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237610157V N° Cal. : 63 72 B2 ED
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Ayvens
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	2 rue Hélène Boucher 91380 Chilly Mazarin
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	Non
Taxi ?	Non
Véhicule de livraison ?	Non
Compétition / sports automobiles ?	Non
Voiture de location ?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non



De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	Ne sais pas
% autoroute	
% hors agglomération	
% agglomération	
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui

TEMSYS SAS
28 allée d'Aquitaine
92000 NANTERRE
RCS Nanterre 551 867 696



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	17/11/2025
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			41 176 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			16/06/2023
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxxx34866
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		CAPTUR
Code du moteur :		x		H5H
Cylindrée [l] :		x		1.332
Puissance du moteur (kW) :		x		116
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/55R18
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	PCC060166D FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	OK
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237610157V N° Cal. : 63 72 B2 ED
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT

Fin de rapport
End of the report





RAPPORT N° : 26/00205
REPORT

DEMANDEUR : **Centre National de Réception des Véhicules**
APPLICANT Autodrome de Linas-Montlhéry
Avenue Georges Boillot
91310 MONTLHERY
FRANCE

OBJET : Vérification de la conformité en service effectuée par l'autorité responsable de l'octroi de la réception
SUBJECT par type conformément aux prescriptions de l'article 9 et de l'Annexe II du Règlement UE
2017/1151*2023/443.
*Check of in-service conformity carried out by the granting type approval authority following the
requirements of Article 9 and Annex II of Regulation EU 2017/1151*2023/443.*

VEHICULES SOUMIS AUX ESSAIS
VEHICLES SUBMITTED TO TESTS

Constructeur <i>Manufacturer</i>	: RENAULT S.A.S.
Marque <i>Make</i>	: RENAULT (MEGANE) DACIA (DUSTER)
Numéro de réception (RCE) <i>Type approval number (WVTA)</i>	: e2*2007/46*0546 e2*2001/116*0323
Famille ISC <i>ISC family</i>	: 2-VF1-D28

MONTLHERY, 09/02/2026

Sébastien SAUVAGE

Leader homologation
Approval leader

NB : Le présent rapport ne saurait en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essais n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les éventuels résultats ne concernent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le rapport.
UTAC shall not be liable for any industrial or commercial applications that occur as a result of this report. This report may only be reproduced in the form of a full photographic facsimile. Possible results are only available for the materiel submitted to tests or materiel identified in the present report.

Seule la version française fait foi / *Only the French version is the authentic text.*

UTAC France
Société par actions simplifiée au capital de 7 800 000 euros
Autodrome de Linas-Montlhéry BP20212 - 91311 Montlhéry Cedex France

PV.HLE.080.071.ENB R00

Ce document comporte 34 page(s) dont 2 annexe(s) / *This document contains 34 page(s) including 2 annexes*

TVA FR 89 438 725 723- Siren 438 725 723 RCS Evry – Code APE 7120Z
Centre d'essais de Mortefontaine Route du golf - 60128 Mortefontaine France



Confidential Document

1. Date de l'essai - *Test date*

voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »
see annex 1 "Details of test results"

2. Numéro unique du rapport ISC - *Unique Number of ISC Report*

26/00205

3. Date d'approbation par le représentant autorisé - *Date of approval by authorised representative*

09/02/2026

4. Date de transmission à la GTAA ou de chargement sur la plateforme électronique - *Date of transmission to GTAA or upload to Electronic Platform*

Date de transmission prévue / *planned transmission date* : 31/03/2026

5. Nom et adresse du constructeur - *Name and address of the manufacturer*

RENAULT S.A.S.
122-122 bis Avenue du General Leclerc
92100 Boulogne-Billancourt
FRANCE

6. Nom, adresse, numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que l'adresse électronique du laboratoire d'essai responsable - *Name, address, telephone and fax numbers and e-mail address of the responsible testing laboratory*

UTAC - Autodrome de Linas-Montlhéry
BP 20212
91311 Montlhéry Cedex France
+33 (0)1 69 80 17 00
www.utac.com

7. Nom du ou des modèles de véhicules inclus dans le plan d'essais - *Model name of the vehicles included in the test plan*

DUSTER (SR)



MEGANE (RFB)



8. Liste des types de véhicule visés par les informations du constructeur, c'est-à-dire, pour les émissions à l'échappement, la famille de véhicules en service - *List of vehicle types covered within the manufacturer's information, i.e. for tailpipe emissions, the in-service family group*

2-VF1-D28

9. Numéros de réception par type des véhicules qui appartiennent à la famille de véhicules en service, y compris le cas échéant, les numéros de toutes les extensions et les corrections locales et/ou les rappels de véhicules en circulation (retours à l'usine) - *Numbers of the type approvals applicable to these vehicle types within the family, including, where applicable, the numbers of all extensions and field fixes/recalls (re-works)*

RCE / WVTA : e2*2007/46*0546*32, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*22102*00
RCE / WVTA : e2*2007/46*0546*32, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*22102*00
RCE / WVTA : e2*2001/116*0323*71, Emissions: e2*715/2007*2018/1832AP*22204*01

10. Détails des extensions et des corrections locales ou des rappels pour les véhicules visés par les informations du constructeur (si l'autorité compétente en matière de réception en fait la demande) - *Details of extensions, field fixes/recalls to those type approvals for the vehicles covered within the manufacturer's information (if requested by the approval authority)*

/

11. Période au cours de laquelle les informations de ventes ont été recueillies - *Period of time over which the sales information was collected*

01/2024 – 12/2024

12. Procédure de vérification ISC - *ISC checking procedure* :

Méthode de sélection du véhicule - *vehicle sourcing method*

Respect de critères d'éligibilité des véhicules (article 9 et Annexe II du Règlement UE 2023/443)
Compliance with vehicle eligibility criteria (article 9 and Annex II of Regulation EU 2023/443)

Critères de sélection et de refus (ainsi que les réponses au tableau de l'appendice 1, photos incluses) - *Vehicle selection and rejection criteria (including the answers to the table in Appendix 1, including photos)*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See Annex 2 « Appendices 1 of selected vehicles »

Types et procédures d'essai utilisés pour le programme - Test types and procedures used for the programme

Type 1 (WLTC) / RDE effectué selon les conditions prévues par l'Annexe IIIa du Règlement UE 2023/443
Type 1 (WLTC) / RDE performed under the conditions defined in Annex IIIa of Regulation EU 2023/443

Zones géographiques dans lesquelles le constructeur a recueilli les informations - Geographical area(s) within which the manufacturer has collected information

FRANCE (informations recueillies par CNRV pour la sélection des véhicules et par UTAC pour la vérification de la conformité des véhicules)
FRANCE (information collected by the CNRV concerning the vehicles selection and by UTAC concerning the control of the vehicle conformity)



Numéro de lot de l'échantillon et plan d'échantillonnage utilisé - *sample lot number and sampling plan used*

X véhicules sélectionnés par famille ISC conformément à l'Annexe II du Règlement UE 2023/443
X vehicles selected per ISC family in accordance with Annex II of Regulation EU 2023/443

- 25/230
- 26/002
- 26/003

13. Résultats de la procédure ISC - *results of the ISC procedure* :

Identification des véhicules inclus dans le programme (qu'ils aient été ou non soumis aux essais). L'identification doit comprendre le tableau figurant à l'appendice 1 - *Identification of the vehicles included in the programme (whether tested or not). The identification shall include the Table in Appendix 1*

Voir annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
See annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"

Données d'essai pour les émissions à l'échappement - *Test data for tailpipe emissions* :

- Spécifications du carburant d'essai (par exemple, carburant de référence ou carburant du marché) - *test fuel specifications (e.g. test reference fuel or market fuel)* :

Carburant de référence (voir §3 de l'annexe 1 « Détails des résultats d'essais »)
Reference fuel (see §3 of Annex 1 "Details of test results")

- Conditions de l'essai (température, humidité, masse inertielle du dynamomètre) - *Test conditions (temperature, humidity, dynamometer inertia weight)* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RFB00270031194	VF1RFB00870031278	VF1HJD40870209657
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	22,7	23,5	23,6
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	48,8	49,0	48,7
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,6	1,1	- 0,2

- Réglages du dynamomètre (par exemple, la résistance à l'avancement sur route, le régime de fonctionnement) - *Dynamometer setting (e.g. road load, power setting)*:

Masse d'essai du véhicule (kg) <i>Test mass (kg)</i>	1558	1558	1619
Masse d'inertie (kg) <i>Inertia mass (kg)</i>	1580	1580	1619
f_0 (N)	84,8	84,8	112,6
f_1 (N/(km/h))	0,616	0,616	0,781
f_2 (N/(km/h) ²)	0,03129	0,03129	0,04047

- Résultats de l'essai et calcul d'acceptation/refus - *Test results and calculation of pass/fail* :

Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RFB00270031194	VF1RFB00870031278	VF1HJD40870209657
TYPE 1 (WLTC)	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>
RDE	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>	Accepté <i>Pass</i>

Détail des résultats d'essais : voir annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Details of test results: see annex 1 "Details of test results"

Données d'essai pour les émissions par évaporation - *Test data for evaporative emissions* :

Essais non-réalisés sur les véhicules prélevés

Tests not performed on the selected vehicles

Annexe 1 « Détails des résultats d'essais »

Annex 1 "Details of test results"

1. DESCRIPTION DU VEHICULE ESSAYE

DESCRIPTION OF TESTED VEHICLE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	RENAULT	RENAULT	DACIA
Dénomination commerciale <i>Commercial designation</i>	MEGANE	MEGANE	DUSTER
Famille d'interpolation <i>Interpolation family</i>	IP-FBD1A6DDW5B_000-VF1-1	IP-FBD1A6DDW5B_000-VF1-1	IP-JDA1ADDTL8B_001-VF1-1
Numéro d'identification véhicule <i>Vehicle identification number</i>	VF1RFB00270031194	VF1RFB00870031278	VF1HJD40870209657
Numéro d'identification UTAC <i>UTAC number identification</i>	25/230	26/002	26/003
Catégorie <i>Category</i>	M1	M1	M1

2. GROUPE MOTO-PROPULSEUR

POWERTRAIN ARCHITECTURE

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Architecture moteur <i>Powertrain architecture</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>	combustion interne <i>internal combustion</i>
Principe de fonctionnement du moteur à combustion interne <i>Working principle of internal combustion engine</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>	allumage par compression <i>compression ignition</i>
Boîte de vitesses <i>Gearbox</i>	automatique <i>automatic</i>	automatique <i>automatic</i>	manuelle <i>manual</i>

3. CARBURANT D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1

TEST FUEL FOR TYPE 1 TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Marque <i>Make</i>	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES	TOTAL ENERGIES
Type <i>Type</i>	DIESEL B7 EURO6 CERT	DIESEL B7 EURO6 CERT	DIESEL B7 EURO6 CERT
Masse volumique à 15 °C (kg/dm3) <i>Density at 15°C (kg/dm3)</i>	0,8346	0,8346	0,8346
Teneur en soufre (mg/kg) <i>Sulphur content (mg/kg)</i>	< 3,0	< 3,0	< 3,0
Numéro de lot <i>Batch number</i>	B61824101	B61824101	B61824101



4. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI DE TYPE 1 TEST CONDITIONS FOR TYPE 1 TEST

Méthode de réglage du banc à rouleaux <i>Method of chassis dyno setting</i>	:	parcours fixe <i>fixed run</i>
Dynamomètre en mode 2WD/4WD <i>Dynamometer in 2WD/4WD operation</i>	:	2WD (N°1 & N°2) 4WD (N°3)
Fonctionnement de l'essieu non alimenté en mode 2WD <i>Operation of the non-powered axle in 2WD mode</i>	:	oui (uniquement pour N°1 & N°2) <i>yes (only for N°1 & N°2)</i>
Mode de fonctionnement du dynamomètre <i>Dynamometer operation mode</i>	:	oui <i>yes</i>
Mode décélération libre <i>Coastdown mode</i>	:	non <i>no</i>

Véhicule <i>Vehicle</i>	N° 1	N° 2	N° 3
Date des essais <i>Date of tests</i>	24/10/2025	29/01/2026	06/02/2026
Lieu des essais <i>Place of the test</i>	Banc CE3, Montlhéry, France <i>Bench CE3, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>	Banc CE2, Montlhéry, France <i>Bench CE2, Montlhéry, France</i>
Hauteur au-dessus du sol du bord inférieur du ventilateur de refroidissement (cm) <i>Height of the lower edge above ground of cooling fan (cm)</i>	20	20	20
Position latérale du centre du ventilateur <i>Lateral position of fan centre</i>	dans l'axe médian du véhicule <i>in the vehicle centre-line</i>	dans l'axe médian du véhicule <i>in the vehicle centre-line</i>	dans l'axe médian du véhicule <i>in the vehicle centre-line</i>
Distance par rapport à l'avant du véhicule (cm) <i>Distance from the front of the vehicle (cm)</i>	30	30	30
Kilométrage au début de l'essai (km) <i>Odometer value at test start (km)</i>	64 027	42 387	23 707
Température d'essai (°C) <i>Test temperature (°C)</i>	22,7	23,5	23,6
Humidité relative (%) <i>Relative humidity (%)</i>	48,8	49,0	48,7
IWR : évaluation du point de vue de l'inertie (%) <i>IWR : Inertial Work Rating (%)</i>	1,6	1,1	- 0,2
RMSSE : erreur quadratique moyenne de la vitesse (km/h) <i>RMSSE: Root Mean Squared Speed Error (km/h)</i>	0,72	0,81	0,61
Nombre(s) de sorties de cycle <i>Number(s) of cycle violations</i>	0	0	0

Masse d'essai du véhicule (kg)* <i>Test mass (kg)*</i>	1558	1558	1619
Masse d'inertie (kg)** <i>Inertia mass (kg)**</i>	1580	1580	1619
f_0 (N)*	84,8	84,8	112,6
f_1 (N/(km/h))*	0,616	0,616	0,781
f_2 (N/(km/h) ²)*	0,03129	0,03129	0,04047

* information récupérée sur le Certificat de Conformité du véhicule essayé

* *data retrieved from the Certificate of Conformity of the tested vehicle*

** calcul de la masse d'inertie par défaut suivant le point 2.5.1 de l'annexe B4 du règlement (ONU) 154R.

** *calculation of the inertia mass by default according to point 2.5.1 of Annex B4 of Regulation (UN) 154R.*

5. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI DE TYPE 1

EQUIPMENT USED FOR TYPE 1 TEST

BANC / BENCH CE2		
Matériel <i>Equipment</i>	Marque <i>Brand</i>	Référence <i>Reference</i>
Baie d'analyse gaz dilués <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE	BAI0039
Compteur à particules <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI0101
Station météo <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME0005
Ventilation <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0100
CVS	HORIBA CVS-ONE-MV-HE	EMI0098
Rouleaux <i>Roller</i>	MAHA	BRX0019 – BRX0020
Couplemètre <i>Dynamomètre</i>	MAHA	CPL0012 – CPL0013

BANC / BENCH CE3		
Matériel <i>Equipment</i>	Marque <i>Brand</i>	Référence <i>Reference</i>
Baie d'analyse gaz dilués <i>Diluted gaz analysis bay</i>	HORIBA MEXA ONE C2	BAI0046
Compteur à particules <i>Particle counter</i>	AVL AVL 489	EMI00094
Station météo <i>Weather station</i>	VAISALA PTU 301- 11A00B1BCPB1A0A1A1B0D0A	SME0006
Ventilation <i>Ventilation</i>	FEV 14-0722-001	EMI0097
CVS	HORIBA	EMI0087
Rouleaux <i>Roller</i>	MAHA	BRX0012
Couplemètre <i>Dynamomètre</i>	MAHA	CPL0005

6. ÉMISSIONS DE POLLUANTS – TYPE 1
POLLUTANT EMISSIONS - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Polluants <i>Pollutants</i>	CO	THC	NMHC	NO _x	THC+NO _x	Masse de particules <i>Particulate Matter</i>	Nombre de particules <i>Particle Number</i>
		(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(mg/km)	(#.10 ¹¹ /km)
N° 1	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	32,12	-	-	12,29	17,81	0,11	0,01
	Facteurs de régénération (Ki +) <i>Regeneration factors (Ki +)</i>	0,1247	-	-	0,0000	-	0,0257	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	32,2	-	-	12,3	19,0	0,14	0,01
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme <i>compliant</i>						
N°2	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	32,03	-	-	12,12	20,00	0,13	0,02
	Facteurs de régénération (Ki +) <i>Regeneration factors (Ki +)</i>	0,1247	-	-	0,0000	-	0,0257	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	32,2	-	-	12,1	21,2	0,15	0,02
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme <i>compliant</i>						
N°3	Valeurs mesurées <i>Measured values</i>	24,91	-	-	10,89	19,15	0,25	0,06
	Facteurs de régénération (Ki +) <i>Regeneration factors (Ki +)</i>	0,1247	-	-	0,0000	-	0,0257	-
	Valeurs finales <i>Final values</i>	25,0	-	-	10,9	20,4	0,28	0,06
	Valeurs limites <i>Limit values</i>	500	-	-	80	170	4,5	6,0
	Résultat final <i>Final result</i>	conforme <i>compliant</i>						

7. ÉMISSION DE CO₂ MESURÉE (ETAPE 1) – TYPE 1
MESURED CO₂ EMISSION (STEP 1) - TYPE 1

Véhicule <i>Vehicle</i>	Phase 1 <i>(Low)</i> (g/km)	Phase 2 <i>(Medium)</i> (g/km)	Phase 3 <i>(High)</i> (g/km)	Phase 4 <i>(Extra High)</i> (g/km)	Global (g/km)
N°1	174,96	122,41	117,02	126,71	129,19
N°2	162,96	116,64	101,78	123,20	120,52
N°3	162,54	128,48	118,52	153,58	138,84

8. FAMILLE RDE RDE FAMILY CRITERIA

Référence de famille : 2-VF1-D28
Family reference

9. VALEURS CO2 DECLAREES SUR LE COC DECLARED CO2 VALUES FROM COC

Emission de CO ₂ (g/km) CO ₂ Emission (g/km)	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Basse vitesse Low	148	148	155
Moyenne vitesse Mid	121	121	133
Haute vitesse High	103	103	121
Extra-haute vitesse Extra-High	126	126	155
Combinée Combined	121	121	140

10. CONDITIONS D'ESSAI POUR L'ESSAI RDE TEST CONDITIONS FOR RDE TEST

	Véhicule N°1 Vehicle N°1	Véhicule N°2 Vehicle N°2	Véhicule N°3 Vehicle N°3
Date des essais Date of tests	03/10/2025	14/01/2026	27/01/2026
Lieu de l'essai Place of tests	Montlhéry, France Montlhéry, France	Montlhéry, France Montlhéry, France	Montlhéry, France Montlhéry, France
Démarrage à chaud Hot start	non no	oui yes	non no
Kilométrage au début de l'essai (km) Odometer value at test start (km)	63 850	42 237	23 558
Kilométrage à la fin de l'essai (km) Odometer value at test end (km)	63 932	42 320	23 639
Charge artificielle (% d'écart par rapport à la charge) Artificial payload (% deviation from the payload)	64	0	0
Corrélation PEMS-banc à rouleaux (réalisée sur les véhicules testés) PEMS validation procedure (carried out on tested vehicles)	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out	non réalisée not carried out

11. ÉMISSIONS DE POLLUANTS - RDE

POLLUTANT EMISSIONS - RDE

Véhicule Vehicle		N° 1			N° 2			N° 3		
Emissions de polluants Pollutants emissions		NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]	NOx [mg/km]	CO [mg/km]	PN [#.10 ¹¹ /km]
Parcours urbain Urban trip	Valeurs mesurées m _{RDE,u} Measured values	21,6	55,2	0,03	14,2	23,4	6,81	21,0	49,9	0,20
	Facteur d'évaluation RF _u Evaluation factor	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées M _{RDE,u} Calculated values	21,6	55,2	0,03	14,2	23,4	6,81	21,0	49,9	0,20
	Facteurs de régénération (Ki +) Regeneration factors (Ki +)	0,0000	0,1247	-	0,0000	0,1247	-	0,0000	0,1247	-
	Valeurs finales Final values	21,6	55,3	0,03	14,2	23,5	6,81	21,0	50,0	0,20
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,27	-	0,01	0,18	-	1,14	0,26	-	0,03
Parcours total Total trip	Valeurs mesurées m _{RDE,t} Measured values	9,7	26,2	0,04	9,1	19,1	2,97	13,8	12,7	0,39
	Facteur d'évaluation RF _t Evaluation factor	1,0000			1,0000			1,0000		
	Valeurs calculées M _{RDE,t} Calculated values	9,7	26,2	0,04	9,1	19,1	2,97	13,8	12,7	0,39
	Facteurs de régénération (Ki +) Regeneration factors (Ki +)	0,0000	0,1247	-	0,0000	0,1247	-	0,0000	0,1247	-
	Valeurs finales Final values	9,7	26,3	0,04	9,1	19,2	2,97	13,8	12,9	0,39
	Facteurs de conformité Conformity factors	0,12	-	0,01	0,11	-	0,49	0,17	-	0,07
Valeurs limites Limit values	Limites Euro 6 applicables Applicable Euro 6 limits	80	500	6,0	80	500	6,0	80	500	6,0
	Facteurs de conformité Conformity factors	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5	1,43	-	1,5
	Limites d'émissions à ne pas dépasser Not to exceed limits	114,4	-	9,0	114,4	-	9,0	114,4	-	9,0
Résultat final Final result		conforme compliant			conforme compliant			conforme compliant		

12. ÉMISSION DE CO2 MESUREE - RDE MEASURED CO2 EMISSION – RDE

Véhicule <i>Vehicle</i>	Urbain (g/km) <i>Urban (g/km)</i>	Rural (g/km) <i>Rural (g/km)</i>	Voie rapide (g/km) <i>Motorway (g/km)</i>	Parcours (g/km) <i>Trip (g/km)</i>
N°1	150,29	111,67	132,28	131,44
N°2	154,18	117,42	127,11	133,39
N°3	150,87	129,06	161,36	146,45

13. CARACTERISTIQUES ESSAIS RDE RDE TESTS CHARACTERISTICS

Paramètre <i>Parameter</i>		N°1	N°2	N°3	Limites réglementaires <i>Regulatory limits</i>
Durée du parcours <i>Trip Duration (min:s)</i>		106	101	98	90-120min
Distance du parcours (km) <i>Trip Distance (km)</i>		83,39	83,87	82,53	> 46 km
Durée d'arrêt (% de l'urbain) <i>Stop Duration (% of urban)</i>		11,78	12,47	12,02	6-30%
Distance partagée (%) (et leur distance respective) <i>Distance share (%)</i> (and typical km-distance)	Urbain <i>Urban</i>	36,61	36,17	35,22	29-44% & > 16 km
	Rural <i>Rural</i>	36,07	36,31	34,72	23-43% & > 16 km
	Voie rapide <i>Motorway</i>	27,32	27,52	30,05	23-43% & > 16 km
Vitesse moyenne (km/h) <i>Average Speed (km/h)</i>	Urbain <i>Urban</i>	25,88	27,91	28,40	15-40 km/h
	Rural <i>Rural</i>	79,56	78,59	76,59	60-90 km/h
	Voie rapide <i>Motorway</i>	113,12	113,50	106,43	100-145 km/h
Voie rapide (>100km/h) (min:s) <i>Motorway (>100km/h) (min:s)</i>		11:05	11:48	09:39	> 5 min
Altitude maximum (m) <i>Max altitude (m)</i>		201,6	171,8	173,2	< 700m
Différence d'altitude (fin-début) (m) <i>Altitude difference (end-start) (m)</i>		11	5	1	< 100 m
Température minimum (°C) <i>Minimum Temperature (°C)</i>		10,8	9,3	5,2	0°C (-7°C ; 0°C)
Température maximum (°C) <i>Maximum Temperature (°C)</i>		13,4	11,1	6,8	30°C (30°C ; 35°C)

V*Apos_95% (m²/s³)		Urbain <i>Urban</i>	Rural <i>Rural</i>	Voie rapide <i>Motorway</i>
N°1	Résultats	8,679	14,424	18,511
	Limites Max.	17,960	24,870	27,360
N°2	Résultats	9,514	16,449	25,189
	Limites Max	18,235	24,797	27,388
N°3	Résultats	7,479	15,017	12,948
	Limites Max	18,302	24,649	26,863

RPA (m ² /s ²)		Urbain <i>Urban</i>	Rural <i>Rural</i>	Voie rapide <i>Motorway</i>
N°1	Résultats	0,189	0,089	0,117
	Limites Min.	0,134	0,048	0,025
N°2	Résultats	0,172	0,074	0,064
	Limites Min.	0,131	0,050	0,025
N°3	Résultats	0,165	0,077	0,074
	Limites Min.	0,130	0,053	0,025

14. MATERIEL UTILISE POUR L'ESSAI RDE
EQUIPMENT USED FOR RDE TEST

Véhicule <i>Vehicle</i>	PN (AVL)	Débimètre <i>Exhaust flowmeter</i> (AVL)	Analyseur de gaz <i>Gaz analyser</i> (AVL)
N°1	EMI0118	DEG0081	ANA0150
N°2	EMI0128	DEG0073	ANA0147
N°3	EMI0128	DEG0074	ANA0147

15. CORRELATION ENTRE PEMS ET CVS
CORRELATION BETWEEN PEMS AND CVS

Sans objet
Not applicable

Annexe 2 « Appendices 1 des véhicules sélectionnés »
Annex 2 "Appendices 1 of the selected vehicles"



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Ayvens
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	2 rue Hélène Boucher 91380 Chilly Mazarin
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	Non
Taxi ?	Non
Véhicule de livraison ?	Non
Compétition / sports automobiles ?	Non
Voiture de location ?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non



De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	Ne sais pas
% autoroute	
% hors agglomération	
% agglomération	
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	01/10/2025
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			63 818 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			21/11/2022
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxx31194
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		MEGANE
Code du moteur :		x		K9K
Cylindrée [l] :		x		1.461
Puissance du moteur (kW) :		x		85
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		205/50R17
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	B61824101 FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	NA
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237610049V N° Cal. : 45 6B 41 15
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences des réponses)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	Ayvens
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	2 rue Hélène Boucher 91380 Chilly Mazarin
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu ?	1
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants ?	
Voiture d'exposition ?	Non
Taxi ?	Non
Véhicule de livraison ?	Non
Compétition / sports automobiles ?	Non
Voiture de location ?	Oui
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ?	Non
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée ? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées ? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave ? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	Non
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole) ? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant) ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non



De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
La voiture a-t-elle été repeinte ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais d'émissions par évaporation.	Non
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule ?	Ne sais pas
% autoroute	
% hors agglomération	
% agglomération	
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements ? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé ? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Non
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur ? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours à l'atelier. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Oui

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	06/01/2026
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			42 233 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			10/11/2022
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxx31278
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		MEGANE
Code du moteur :		x		K9K
Cylindrée [l] :		x		1.461
Puissance du moteur (kW) :		x		85
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		AUTOMATIQUE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		FWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		205/50R17
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	B61824101 FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	NA
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237610049V N° Cal. : 45 6B 41 15
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT



Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

DACIA Duster II 1,5 BluedCi GL-203-ZN
VIN N° VF1HJD40870209657

Entretien avec le propriétaire du véhicule (le propriétaire ne devra répondre qu'aux questions principales et n'aura aucune connaissance des conséquences)	
Nom du propriétaire (disponible uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	RIVET MARTIAL
Données de contact (adresse/téléphone) (disponibles uniquement pour l'organisme d'inspection ou le laboratoire accrédité/service technique).	28 Nogent Sur Eure
À combien de propriétaires le véhicule a-t-il appartenu?	2 Propriétaires
Le compteur kilométrique a-t-il présenté un dysfonctionnement? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été destiné à l'un des usages suivants?	
Voiture d'exposition?	NON
Taxi?	NON
Véhicule de livraison?	NON
Compétition / sports automobiles?	NON
Voiture de location?	NON
Le véhicule a-t-il transporté des charges lourdes au-delà des spécifications du constructeur?	NON
Des réparations importantes ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule?	NON
Des réparations non autorisées ont-elles été apportées au moteur ou au véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il fait l'objet d'une augmentation ou d'un réglage de la puissance? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions et/ou du système d'alimentation en carburant a-t-elle été remplacée? Des pièces d'origine ont-elles été utilisées? Si des pièces d'origine n'ont pas été utilisées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Une pièce du système de post-traitement des émissions a-t-elle été enlevée de manière permanente?	NON
Des dispositifs non autorisés ont-ils été installés (réducteur d'urée, émulateur, etc.)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été impliqué dans un accident grave? Fournir une liste des dommages et des réparations effectuées par la suite.	NON
La voiture a-t-elle été utilisée dans le passé avec un type de carburant non adapté (c.-à-d. de l'essence au lieu de gazole)? La voiture a-t-elle été utilisée avec du carburant de qualité UE non disponible commercialement (marché noir ou mélange de carburant)? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	Pas a notre connaissance
Avez-vous utilisé au cours du dernier mois un déodorant, un vaporisateur pour habitacle, un nettoyant de freins ou toute autre source d'émissions élevées d'hydrocarbures autour du véhicule? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être	NON



De l'essence s'est-elle déversée à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule au cours des 3 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais, d'émissions par évaporation.	NON
Quelqu'un a-t-il fumé dans la voiture au cours des 12 derniers mois? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais, d'émissions par évaporation.	Pas a notre connaissance
Avez-vous appliqué à la voiture une protection contre la corrosion, des autocollants, une protection du bas de caisse, ou toute autre source potentielle de composés volatils?	NON
La voiture a-t-elle été repeinte? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné aux fins des essais, d'émissions par évaporation.	NON
Où utilisez-vous le plus souvent votre véhicule?	
% autoroute	Pas a notre
% hors agglomération	Pas a notre
% agglomération	Pas a notre
Avez-vous utilisé le véhicule dans un pays non-membre de l'UE pendant plus de 10 % du temps de conduite? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Dans quel pays le véhicule a-t-il été approvisionné en carburant lors des deux derniers ravitaillements? Si, au cours des deux derniers ravitaillements, le véhicule a été approvisionné en carburant en dehors d'un pays appliquant les normes de carburant de l'UE, le véhicule	France
Un additif pour carburant, non approuvé par le constructeur, a-t-il été utilisé? Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	NON
Le véhicule a-t-il été entretenu et utilisé conformément aux instructions du constructeur? Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné	Oui
Historique d'entretien et de réparation complet, y compris les retours en usine. Si la documentation complète ne peut pas être fournie, le véhicule ne peut pas être	Carnet et factures

M L' AUTOMOBILE
1C Rue de la plaine 78770 MARCQ
07 83 33 81 00
contact@m1automobile78.fr
981 354 608 R.C.S. Versailles

Appendice 1

Critères applicables pour la sélection des véhicules et la décision de refus des véhicules

Sélection des véhicules aux fins des essais de conformité en service au regard des émissions

	x = critères d'exclusion	X = vérifié et notifié	Confidentiel	
Date :			x	07/01/2026
Nom de l'enquêteur :			x	UTAC
Lieu de l'essai :			x	MONTLHERY
Pays d'immatriculation (dans l'UE uniquement):		x		FRANCE
Caractéristiques du véhicule				
Numéro de plaque d'immatriculation :		x	x	/
Kilométrage et âge du véhicule : Le véhicule doit satisfaire aux règles concernant le kilométrage et l'âge de l'article 9; dans le cas contraire, il ne peut pas être sélectionné. Le véhicule doit afficher entre 15 000 km (ou 30 000 km pour les essais d'émissions par évaporation) et 100 000 km	x			23 523 km
Date de première immatriculation : le véhicule doit être âgé de 6 mois (ou 12 mois pour les essais d'émissions par évaporation) à 5 ans	x			02/02/2023
VIN :		x	x	xxxxxxxxxxxx09657
Classe d'émission et caractère :		x		715/2007*2018/1832 AP EURO 6
Pays d'immatriculation : Le véhicule doit être immatriculé dans l'UE	x	x		FRANCE
Modèle :		x		DUSTER
Code du moteur :		x		K9K
Cylindrée [l] :		x		1.461
Puissance du moteur (kW) :		x		84
Type de boîte de vitesses (automatique/manuelle) :		x		MANUELLE
Essieu moteur (FWD/AWD/RWD) :		x		AWD
Dimensions des pneumatiques (avant et arrière si différentes):		x		215/60R17
Le véhicule est-il concerné par une campagne de rappel ou d'entretien ? Dans l'affirmative : laquelle ? Les réparations prévues par la campagne ont-elles déjà été effectuées ? Les réparations doivent avoir été effectuées.	x	x		NON



	Examen et entretien du véhicule	X = critères d'exclusion / F = véhicule défectueux	X = vérifié et notifié	
1	Niveau du réservoir de carburant (plein / vide) : Le témoin de réserve de carburant est-il allumé ? Dans l'affirmative, réapprovisionner avant l'essai.		x	PLEIN (Carburant de référence pour essais)
2	Des témoins lumineux du tableau de bord sont-ils allumés, indiquant un problème au système de post-traitement du véhicule ou de l'échappement qui ne peut pas être résolu par un entretien normal ? (Témoin d'erreur, témoin d'entretien, etc. ?) Dans l'affirmative, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		NON
3	Le témoin SCR reste-t-il allumé après la mise en marche du moteur ? Dans l'affirmative, il convient d'ajouter de l'AdBlue ou de procéder à la réparation avant d'utiliser le véhicule pour les essais.	x		NON
4	Inspection visuelle du système d'échappement : Vérifier la présence de fuites entre le collecteur d'échappement et l'extrémité du tuyau d'échappement. Vérifier et documenter (avec photos) En cas de détériorations ou de fuites, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
5	Composants pertinents liés aux gaz d'échappement : Vérifier la présence de détériorations et documenter (avec photos) tous les composants pertinents liés aux émissions. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux.	F		OK
6	Système d'évaporation : Pressuriser le système d'alimentation en carburant (du côté de la cartouche), vérifier la présence de fuites dans un environnement à température ambiante constante, procéder à un test d'odeur avec FID autour et à l'intérieur du véhicule. Si le test olfactif avec FID échoue, le véhicule est déclaré défectueux.	F		-
7	Échantillon de carburant : Prélever un échantillon de carburant dans le réservoir.		x	B61824101 FICHER CARBURANT
8	Filtre à air et filtre à huile : Vérifier la présence de contamination et de détériorations et remplacer les filtres en cas de détériorations ou de forte contamination ou s'il reste moins de 800 km avant le remplacement suivant recommandé.		x	OK
9	Liquide lave-glace (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vider le réservoir de liquide lave-glace et le remplir d'eau chaude.		x	-
10	Roues (avant et arrière) : Vérifier si les roues peuvent tourner librement ou si elles sont bloquées par le frein Si elles sont bloquées, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK



11	Pneumatiques (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Enlever la roue de secours, placer des pneumatiques stabilisés si les pneumatiques ont été remplacés moins de 15 000 km auparavant. N'utiliser que des pneumatiques d'été et toutes saisons		x	-
12	Courroies d'entraînement et couvercle du refroidisseur. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux Documenter avec photos.	F		OK
13	Vérification des niveaux de liquide : Vérifier les niveaux maximum et minimum (huile moteur, liquide de refroidissement) / faire l'appoint si en deçà du minimum.		x	OK
14	Trappe du réservoir (uniquement pour les essais d'émissions par évaporation) : Vérifier que la ligne de niveau à l'intérieur de la trappe est complètement exempte de résidus ou rincer à l'eau chaude.		x	-
15	Flexibles à dépression et câblage électrique : Vérifier l'intégrité de l'ensemble En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
16	Injecteurs / câblage : Vérifier tous les câbles et les tuyaux de carburant. En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	F		OK
17	Câble d'allumage (essence) : Vérifier les bougies, les câbles, etc. En cas de détérioration, les remplacer.		x	NA
18	EGR et catalyseur, filtre à particules : Vérifier tous les câbles, les fils et les capteurs En cas de manipulation, le véhicule ne peut pas être sélectionné En cas de détériorations, le véhicule est déclaré défectueux. Documenter avec photos.	x/F		OK
19	Conditions de sécurité : Vérifier que les pneumatiques, la carrosserie du véhicule, l'état du système électrique et du système de freinage sont dans de bonnes conditions de sécurité pour les essais et sont conformes aux règles de circulation routière Si tel n'est pas le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné.	x		OK
20	Semi-remorque Au besoin, les câbles électriques nécessaires au raccordement de la semi-remorque sont-ils présents?		x	-
21	Modifications aérodynamiques : Vérifier qu'il n'existe aucun élément de modification aérodynamique provenant du marché des pièces de rechange qui ne puisse être enlevé avant l'exécution des essais (coffres de toit, barres de chargement, ailerons, etc.) et qu'aucun composant aérodynamique standard n'est absent (déflecteurs avant, diffuseurs, séparateurs, etc.). Si tel est le cas, le véhicule ne peut pas être sélectionné. Documenter avec photos.	x		OK



22	Vérifier s'il y a moins de 800 km avant le prochain entretien programmé. Dans l'affirmative, effectuer l'entretien du véhicule.		x	OK
23	Toutes les vérifications nécessitant des connexions OBD à effectuer avant et/ou après la fin des essais.		x	OK
24	Numéro de pièce, numéro d'étalonnage et totaux de contrôle pour le module de commande du groupe motopropulseur.		x	Cal. ID : 237611022V N° Cal. : D0 26 7A 5E
25	Diagnostic OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire les codes de diagnostic d'anomalie et imprimer un journal des erreurs.		x	AUCUN DEFAULT
26	Demande d'informations sur le véhicule dans le "mode service 09" du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 09. Enregistrer les informations.		x	OK
27	Mode 07 du système OBD (avant ou après les essais d'émissions) : Lire le mode service 07. Enregistrer les informations.			AUCUN DEFAULT

Fin de rapport

End of the report

